

Faire des économies d'énergie c'est facile avec l'Alec

L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) du Pays messin accompagne depuis 2011 les porteurs de projets dans les démarches de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. La Communauté de communes du Val de Moselle (CCVL) étant adhérente à l'Alec, les habitants des communes de la CCVM peuvent bénéficier de ses services et rencontrer ses experts. Ceux-ci proposeront des conseils dans l'isolation thermique et le chauffage, l'éco-conception, mais également sur les aspects réglementaires, en matière de rénovation ou dans le cadre d'une construction. Ces spécialistes informeront aussi sur les subventions et les avantages fiscaux susceptibles de financer les travaux.

Le vendredi 7 novembre, de 14h30 à 18h, auront lieu des permanences dans les locaux de la CCVM : apporter factures d'énergie (gaz-électricité) et devis de travaux pour en discuter avec un conseiller. L'exposition *Habitat et éner-*

gie : comment réduire la facture énergétique durablement, sera également visible.

À 18h30 se tiendra une réunion d'information et d'échanges (d'une durée d'une heure) sur le thème *Rénovations énergétiques et aides financières : quels sont les travaux les plus efficaces ? Quelles aides existent ? Quels artisans choisir ?*

Le mardi 2 décembre, à partir de 17h30, une balade thermographique à Ancy-sur-Moselle (durée 2 heures) traversera les rues de la Croix-Rouge et des Gravillons au départ des locaux de la CCVM. Une caméra thermique enregistre les rayonnements infrarouges, permettant de visualiser facilement les différences de températures. À 20h, une réunion de restitution de la balade thermographique sera organisée dans les locaux de la CCVM.

Le vendredi 5 décembre, de 14h30 à 16h, se tiendront des permanences.

**S'inscrire au 03 87 33 24 78
ou valdemoselle@ccvm.fr**



Le conseiller de l'Agence locale de l'énergie et du climat répondra à toutes vos questions vendredi 7 novembre. Photo DR